



Extrait du site Terre-en-vue

<https://www.terre-en-vue.be/groupe-de-travail/gt-projets-agroecologiques/article/nouvelle-saison-pour-la-commission-agroecologie>

Nouvelle saison pour la Commission Agroécologie

- Groupes de Travail - GT projets agroécologiques -

Date de mise en ligne : jeudi 10 novembre 2016

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

La Commission Agroécologie a repris du service ce 17 octobre dernier. L'occasion de faire la lumière sur cette structure mise en place par Terre-en-vue.

C'est quoi, exactement ?

Cette commission, c'est en fait l'organe du mouvement qui rassemble tous les agriculteurs soutenus par la coopérative et/ou la fondation Terre-en-vue, en présence également de l'équipe de Terre-en-vue. C'est donc avant tout un lieu d'échange de pratiques entre agriculteurs.

La commission est aussi le lieu où les valeurs et la vision de l'agriculture portées par le mouvement sont mises en débat et confrontées au terrain.

Là aussi qu'ensuite, est créée toute une série d'outils cohérents et réalistes, pour rendre opérationnelles ces valeurs et cette vision.

Quelles réalisations ?

Par exemple, c'est la commission

- ▶ qui a imaginé les critères de sélection des fermes que doit soutenir Terre-en-vue.
- ▶ elle aussi qui a alimenté la définition des critères environnementaux à respecter sur les terres propriétés de la coopérative et de la fondation.
- ▶ elle encore qui a participé à la rédaction du contrat de location qui lie les agriculteurs à la coopérative, etc.

Quels objectifs ?

La commission poursuit 3 objectifs bien définis :

1. assurer la cohérence des projets avec la vision de l'agriculture que porte le mouvement - vision qui est d'ailleurs en partie construite au sein de la commission
2. assurer le suivi des projets soutenus par Terre-en-vue et le dialogue avec les coopérateurs
3. donner une place aux agriculteurs dans les choix stratégiques et politiques du mouvement

Quand a-t-elle lieu ?

La commission se réunit durant l'automne et l'hiver, lorsque les agriculteurs sont plus disponibles. La première "édition" de la commission a eu lieu de 2015 à 2016, et a été essentiellement consacrée au contrat de location qui lie les agriculteurs à la coopérative.

La saison 2016-2017 sera, elle, surtout consacrée à imaginer le suivi des fermes après l'acquisition. Il s'agit de développer les outils que Terre-en-vue pourrait mettre en place afin de garantir aux coopérateurs et clients des fermes la qualité du modèle d'agriculture que portent les agriculteurs du mouvement (label/Système Participatif de Garantie).

L'idée est de valoriser auprès du public la "servitude environnementale" - l'outil juridique qui garantit le soin apporté à la terre - comme une base de cette garantie, car elle est une spécificité du mouvement Terre-en-vue.

Où a-t-elle lieu ?

Pour favoriser les échanges, la commission se veut nomade : elle se réunit chaque fois dans une ferme différente du réseau. La première rencontre de cette saison s'est déroulée à [Bio Lorraine](#) chez Jean-François Depienne (Arlon). La prochaine aura lieu en décembre.